



UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

COMPTE RENDU

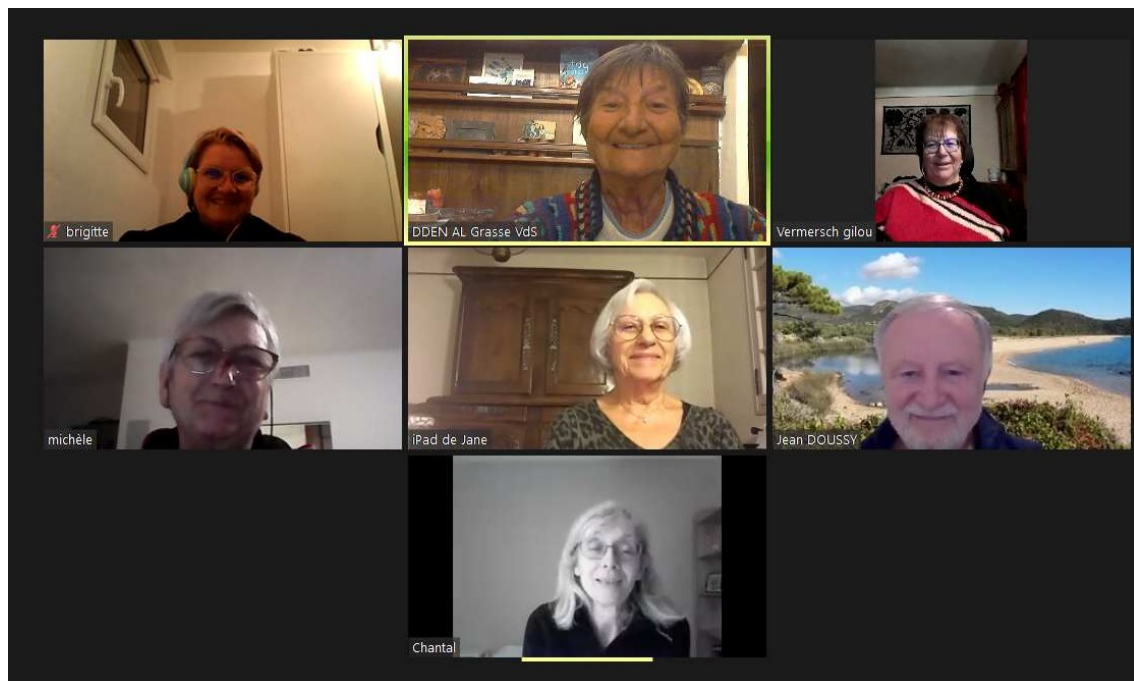
REUNION de BUREAU virtuel

du vendredi 03 février 2022 à 18h

Compte tenu de la pandémie de coronavirus qui continue de sévir en France, la réunion du bureau élargie s'est effectuée par ZOOM, en fin d'après midi pour faciliter la présence des DDEN en activité professionnelle. Sont également invités les DDEN de la délégation de Valbonne, peu nombreux pour le moment et un peu isolés.

La convocation est faite par mail

En fin de séance, une prise de photo des participants vaut signature de présence



Étaient présents : Brigitte Andry, Michelle Messin, Gilou Vermersch, Michelle Pignault, Jane Guinvarch, Jean Doussy, Chantal Martucci

Sont excusés les autres DDEN de la délégation

I - Accueil :

Voilà plusieurs rencontres de faites en visioconférence zoom. Les participants se connectent et attendent la photo

II- Préparation de notre réunion Assemblée Générale, suivie de l'Assemblée Trimestrielle du vendredi 25 février à 18h

- Modalités : Cette année encore, nous sommes obligés d'organiser cette rencontre ASSEMBLEE GENERALE suivie de l'Assemblée trimestrielle pour notre délégation de Grasse Val de Siagne, en **visio-conférence ZOOM**. Michelle adressera par mail la convocation et annexes pour un rendez-vous à 18h avec le lien ZOOM **Une prise de photo des participants vaudra signature de présence et les votes pour chacune des résolutions se feront à main levée.**

- Travail sur l'ordre du jour **de l'ASSEMBLEE GENERALE** pour les points administratifs à faire approuver en assemblée
 - Rapport moral et rapport d'activités 2021 : Michelle doit l'envoyer à tous pour information et attend les retours pour correction
 - Comptes, Bilan financier 2021 (année civile) et budget prévisionnel 2022 : avec la convocation, seront adressés les documents mis au vote
 - Cotisation 2022 membres actifs et honoraires à 36€ (cotisation fédération 10€- union 14€ - AL2€- revue papier 10€ le tout en cotisation) : les chèques sont collectés dès à présent par Chantal ou peut être réglée par virement (voir RIB en PJ). Les dons sont toujours les bienvenus.
 - Nomination du nouveau CONSEIL D'ADMINISTRATION pour 4 ans selon nos statuts :
*« ARTICLE 13 - Composition du Conseil d'Administration
L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres, élus par l'assemblée générale (majorité absolue au premier tour, majorité relative au deuxième tour) l'année du renouvellement général académique pour quatre ans.
En cas de renouvellement général académique anticipé, le Conseil d'administration sortant expédie les affaires courantes jusqu'à la plus prochaine Assemblée générale, au cours de laquelle ce Conseil d'administration devra être renouvelé dans sa totalité.
Les membres sortants sont rééligible »*
. En effet, suite au renouvellement quadriennal, nous avons à redéfinir et à voter ce CA nommé jusqu'au 30 août 2025 selon la liste jointe à la convocation
 - Renouvellement du vérificateur aux comptes pour un an. : Christian Lavaux

- Travail sur l'ordre du jour de l'**Assemblée Trimestrielle** :
approbation du compte-rendu de la précédente Assemblée Trimestrielle du 10 décembre 2021 par zoom (voir pièces jointes) et ordre du jour à définir avec points divers qui pourront être ceux évoqués ci-dessous : (rappel, : tous les documents utiles sont à voir sur le site)

Actualités et actions à conduire depuis la dernière assemblée trimestrielle du 10 décembre 2021

- a) Mise au point de notre liste des écoles par DDEN ; pas de changement:

- b) **carte scolaire** : le [Conseil départemental de l'Éducation nationale \(CDEN\)](#) a lieu en février – nous attendons des informations de l'UD06 qui a nommé Jean Moreau, représentant des DDEN, pour y participer
-
- à savoir : le CDEN, sa saisine est obligatoire notamment sur la répartition des classes, mais donne aussi son avis sur les nominations (suite au renouvellement quadriennal) des délégués départementaux (DDEN)
- c) **rapports de visite** : Nous rappelons que ces rapports, compte tenu de la difficulté à rencontrer les directeurs, peuvent être rendus encore tout ce mois de Février. Michelle a reçu à ce jour 50 rapports (sur les 69 écoles que nous couvrons) – bravo et peut être d'autres pour archives. Félicitations aux DDEN de la délégation qui ont, comme toujours, su faire ce travail avec attention. Jean Doussy doit envoyer à tous les DDEN le lien informatique pour compléter les informations demandées pour le travail de statistiques. Il nous présentera sans doute son montage des statistiques 2021 pour le département
- d) trésorerie : - demandes de subventions à toutes les communes faites
 - nos actions à faire pour nos écoles : choix des livres maternelle et CE sur le thème « environnement » (Gilou se rapproche de la librairie)
- e) **commission de sécurité** : le calendrier prévisionnel des dates de commissions de sécurité à confirmer par Jean Marc. Nous rappelons que cette mission reste à faire en présentiel et est soumise aux mêmes règles de préconisation COVID suivies par chacun
- f) relevés des frais avec abandon de créances : terminés et transmis au trésorier de l'UD
- g) et toujours échos de nos écoles et situation à ce jour face à la pandémie : Conseils d'école (CE) et -problèmes cas COVID-19 : des fermetures de classes et d'écoles

Vie de l'Union départementale

- Formation des nouveaux DDEN en attente
- l'assemblée générale DU 2 AVRIL 2022 : convocation à venir
- Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> → professionnel : (mot de passe : dden06-06)

III- DIVERS /

- Chantal fera un rappel pour le paiement de la cotisation 2022
- Nous adressons de façon systématique toutes les convocations et compte rendus à nos amis de Valbonne, bien isolés

Date à retenir et convocations à recevoir :

AG et AT le mercredi 25 février 2022 à 18h zoom

AG de l'UNION 06 : 2 avril 2022 date et lieu à confirmer

Michelle MESSIN, présidente

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr

RAPPEL

*Les réunions de bureau sont ouvertes à TOUS les DDEN de la délégation de Grasse-Val de Siagne.

*Chacun(e) peut venir y exposer les points qui le préoccupent dans son école, y chercher conseil et /ou appui, faire des suggestions pour la bonne marche de la délégation.

*Instance destinée à « décongestionner » l'ordre du jour des réunions trimestrielles de la Délégation, la réunion de bureau donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu adressé à tous les DDEN de la délégation.